

Hailo

Hailo Réhausse Fast & Lock Pro 7

Réf. 9477-632 (KITA05HF) EXCLUSIVEMENT
pour réf. 9475-632 (TA950HF)

Instructions pour l'usage et l'entretien



SYSTÈME DE GESTION DE LA QUALITÉ ISO 9001:2008

CHARGE MAXI



CERTIFICATION

EN
1004 D. Lgs. 81/08



Hailo Fast & Lock Pro 5 + Hailo Réhausse Fast & Lock Pro 7

Les échafaudages roulants doivent être utilisés uniquement pour des travaux de finition, maintenance ou similaires. Ce Manuel Utilisateur contient des indications importantes concernant l'utilisation, la maintenance et la sécurité de l'échafaudage Hailo Fast & Lock Pro 5 + 7 l'opérateur doit en avoir pleine connaissance avant l'utilisation.

Echafaudage roulant en aluminium réf. 9475-632 (TA950HF) + réhausse 9477-632 (KITA05HF)

Index:

1 DÉSIGNATION	pag. 2
2 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ	pag. 2
3 INFORMATIONS GÉNÉRALES	pag. 2
3.1 ACCÈS AUX PLANCHERS DE TRAVAIL	pag. 2
3.2 CLASSE ET PORTÉE	pag. 2
3.3 HAUTEURS MAXI AUTORISÉES DU PLANCHER DE TRAVAIL	pag. 3
3.4 PLANCHER DE SÉCURITÉ	pag. 3
3.5 LIMITES DE VENT	pag. 3
4 IDENTIFICATION	pag. 3
4.1 BASE	pag. 3
4.2 REHAUSSE	pag. 3
4.3 LISSES	pag. 3
4.4 PLANS DE TRAVAIL	pag. 4
4.5 PROTECTION LATÉRALE PLAN DE TRAVAIL	pag. 4
4.6 JAMBES DE FORCE STABILISATRICES	pag. 4
4.7 DESCRIPTION PIÈCES DÉTACHÉES	pag. 5
4.8 CONFIGURATION HAUTEUR MAXI	pag. 6
5 MONTAGE ET DÉMONTAGE	pag. 7
5.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES	pag. 7
5.2 VÉRIFICATIONS PRÉALABLES	pag. 7
5.3 INSTRUCTIONS DE MONTAGE	pag. 7
5.4.1 LISTE DES PIÈCES REF. 9475-632 (TA950HF)	pag. 8
5.4.2 LISTE DES PIÈCES REF. 9477-632 (KITA05HF)	pag. 8
5.5 INSTRUCTIONS DE MONTAGE	pag. 9
5.6 INSTRUCTIONS DE DÉMONTAGE	pag. 10
6 STABILITÉ	pag. 10
7 UTILISATION	pag. 10
7.1 CONTRÔLES PRÉALABLES	pag. 10
7.2 UTILISATION	pag. 10
7.3 PROCÉDURES POUR LE DÉPLACEMENT	pag. 10
8 VÉRIFICATIONS, ENTRETIEN ET MAINTENANCE	pag. 11

INSTRUCTIONS POUR L'USAGE ET L'ENTRETIEN

1 DÉSIGNATION

- Echafaudage 9475-632 (TA950HF) + réhausse 9477-632 (KITA05HF) EN1004 - 3 – 6.4/6.4 XXXD.
- Echafaudage 9475-632 (TA950HF) + réhausse 9477-632 (KITA05HF) est fabriqué conformément à la Réglementation Technique EN 1004.
- Classe des charges distribuées uniformément égale à "3" (2,0 KN/m²).
- Hauteur maximale autorisée du plancher de travail:
9475-632 (TA950HF): 3,1 m Extérieur et Intérieur;
9475-632 (TA950HF) + réhausse 9477-632 (KITA05HF): 4,6 m Extérieur et Intérieur.

2 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Gierre Srl domicilié en Italie à Olginate (LC) Via 1° Maggio, 1 e 6

DÉCLARE:

que l'échafaudage roulant dénommé "ECHAFAUDAGE ROULANT ", réf. Produit **9475-632 (TA950HF) + réhausse 9477-632 (KITA05HF)**:

- Est construit conformément à la Réglementation Technique EN 1004 (édition décembre 2004)
- Est construit conformément aux respectifs prototypes ayant passé les essais de charge et de rigidité, indiqués aux annexes "A" et "B" de la Réglementation Technique EN 1004, auprès de:

TÜV Italia S.r.l.

Que tous les exemplaires produits portent le marquage d'identification et un manuel utilisateur rédigé suivant les principes de la Réglementation Technique EN1298 et EN 1004.

3 INFORMATIONS GÉNÉRALES

3.1 ACCÈS AUX PLANCHERS DE TRAVAIL

L'accès aux planchers de travail peut se faire uniquement par l'intérieur de l'échafaudage roulant à travers la trappe qui se trouve sur le plancher et en utilisant l'échelle verticale, formée par les traverses des cadres latéraux de la structure.

3.2 CLASSE ET PORTÉE

L'échafaudage roulant 9475-632 (TA950HF) + réhausse 9477-632 (KITA05HF) est classé selon la réglementation européenne UNI EN 1004 comme classe 3, c'est-à-dire une portée du plancher égale à 2,0 KN/m². La charge totale autorisée est donc égale à kg 168 pour chaque configuration autorisée. La somme des charges appliquées à chaque plancher de travail ne doit pas dépasser la valeur de la charge totale autorisée.

3.3 HAUTEURS MAXIMALES AUTORISÉES DU PLANCHER DE TRAVAIL

Pour vérifier les hauteurs maximales autorisées du plancher de travail pour chaque configuration autorisée, consultez la page.1. Dans tout les cas la hauteur maxi du plan de travail de l'échafaudage roulant 9475-632 (TA950HF) est de m. 3,1 soit à l'intérieur soit à l'extérieur des bâtiments. La hauteur maxi du plan de travail de l'échafaudage roulant 9475-632 (TA950HF) + réhausse 9477-632 (KITA05HF) est de m. 4,6 soit à l'intérieur soit à l'extérieur des bâtiments. La hauteur libre minimale entre les planchers de travail est de m 1,90. La hauteur maximale entre les planchers de travail est de m 4,00. La hauteur maximale entre le sol et le premier plancher est de m 4,00.

3.4 PLANCHER DE SÉCURITÉ

Le plancher de sécurité (construit comme le plancher normal) est obligatoire pour des travaux de durée supérieure à 5 jours et doit être positionné sous le plancher de travail à une distance inférieure à m 2,50.

3.5 LIMITES DE VENT

L'utilisation d'échafaudages roulants en présence de vent est interdite, l'échafaudage doit être démonté ou bien ancré solidement à une structure fixe stable. Attention à l'effet "tunnel" du vent lorsqu'on travaille à l'intérieur d'immeubles en construction.

4 IDENTIFICATION

4.1 BASE

La base est composée de deux plans en aluminium avec des montants à section rectangulaire et des traverses situées à une distance de 300 mm l'une de l'autre, afin de supporter le plan de travail et de remplir la fonction d'échelle verticale à barreaux pour l'accès aux plans de travail en question. Les traverses ont un profil anti-dérapant. À l'extrémité supérieure des deux montants, le profil est rétréci afin de pouvoir enclencher et bloquer d'autres réhausse. Sur l'extrémité inférieure 4 roues pivotantes à frein total sont montées par des supports spécifiques à enclenchement. La base est également composée de 2 lisses horizontales, de 2 contreventements inclinés et de jambes de forces servant à augmenter la stabilité de l'échafaudage roulant.

4.2 REHAUSSES

Les réhausse sont composées de plans en aluminium modulaires de différentes hauteurs. Les réhausse sont réalisées pour pouvoir être enclenchées entre elles.

4.3 LISSES ET CONTREVENTEMENTS

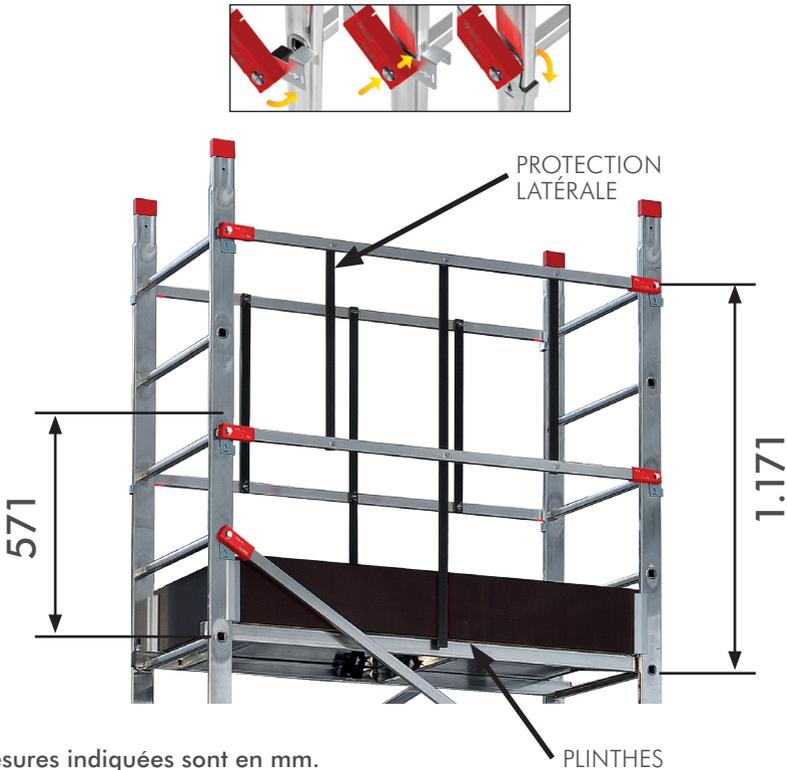
Ils sont réalisés avec des tubes rectangulaires en aluminium dont les extrémités sont pré-montées.

4.4 PLAN DE TRAVAIL

Le plan de travail est composé d'un châssis tubulaire en aluminium sur lequel sont fixes deux panneaux en bois, dont l'un, mobile, sert de trappe pour l'accès au plan en question. Sur tous les côtés, positionner des plinthes d'une hauteur utile de 150 mm qui, correctement fixées, empêchent tout déport.

4.5 PROTECTION LATÉRALE PLAN DE TRAVAIL

Les protections latérales du plan de travail sont composées de traverses horizontales rebordées sur les plans des réhausses et des lisses horizontales et verticales. Le positionnement des garde-corps doit être réalisé en respectant la configuration indiquée ci dessous:



Les mesures indiquées sont en mm.

4.6 JAMBES DE FORCES STABILISATRICES

Les 4 jambes de forces sont composées de tubes ronds en aluminium. Elles devront être assemblées selon les indications figurant dans ce manuel. Aux deux extrémités supérieures seront assemblés des jambes de forces en "c". Le blocage se fait par fixation des jambes de forces au montant à l'aide de vis et d'écrous. La fixation correcte garantit toujours le contact entre jambes de forces et le sol, ainsi que les charges soient transférées à l'échafaudage sans dérapage ou rotation.

4.7 DESCRIPTION PIÈCES DÉTACHÉES

Echafaudage roulant 9475-632 (TA950HF)

Composition:

- 1 plan de travail avec trappe ;
- 4 échelles à 7 échelons - longueur 2240 mm ;
- 4 jambes de forces ;
- 4 contreventements de 1741 mm ;
- 2 lisses horizontales de 1486 mm ;
- 4 lisses horizontales percées pour protection latérale plan de travail de 1486 mm ;
- 4 Roues avec frein total ;
- 2+2 plinthes ;
- 4+2 lisses verticales.

9475-632 (TA950HF)



Réhausse 9477-632 (KITA05HF)

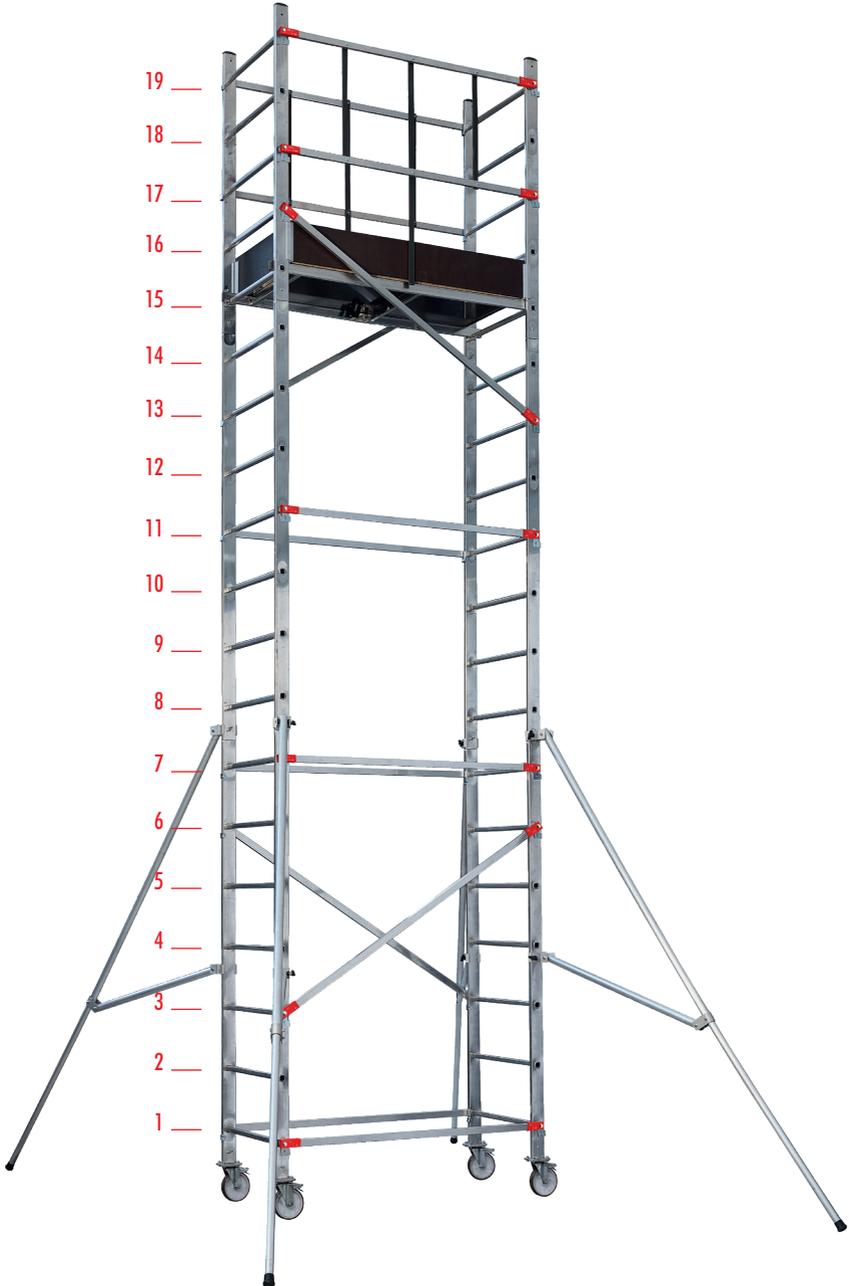
Composition:

- 2 échelles à 5 échelons. L = 1500 mm ;
- 4 lisses horizontales de 1486 mm ;
- 4 capuchons en couleur noir 73x25 mm.

9477-632 (KITA05HF)



4.8 CONFIGURATION HAUTEUR MAXIMALE:
9475-632 (TA950HF) + RÉHAUSSE 9477-632 (KITA05HF)



5 MONTAGE ET DÉMONTAGE

5.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

Minimum deux personnes sont nécessaires pour le montage et le démontage de l'échafaudage. Les instructions doivent être connues avant le montage et l'utilisation. On procédera au montage en fonction de la configuration achetée. Dans le tableau de la page 8 sont indiqués les codes et les composants nécessaires pour le montage. Ne pas utiliser de composants endommagés. Monter uniquement les composants originaux du constructeur.

5.2 VÉRIFICATIONS PRÉALABLES

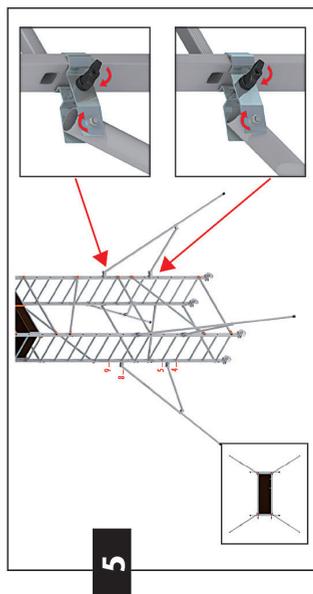
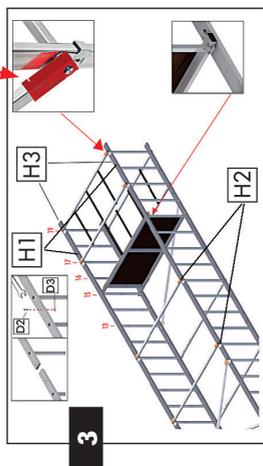
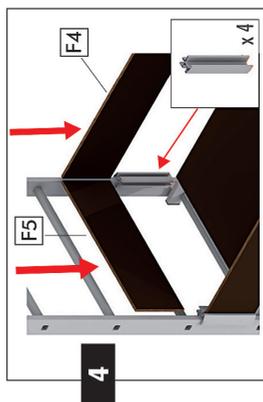
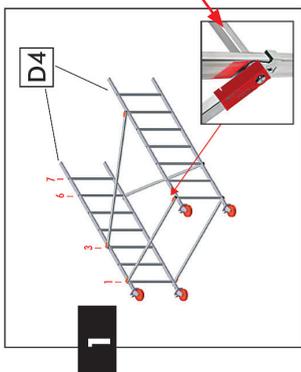
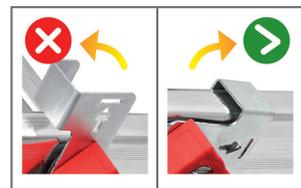
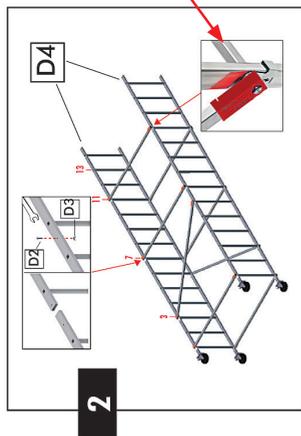
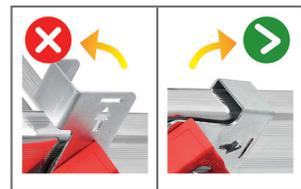
Les personnes préposées au montage et à l'utilisation de l'échafaudage roulant doivent utiliser des systèmes de protection adaptés à l'utilisation spécifique. Le système de protection doit être assuré directement ou à travers un raccord le long d'un guide ou d'une ligne de vie aux parties stables des structures fixes ou provisoires. La surface sur laquelle l'échafaudage est monté et ensuite (si nécessaire) déplacé, doit en supporter le poids. Elle doit être nivelée et doit assurer la distribution de la charge, si nécessaire en utilisant des madriers ou d'autres outils équivalents. L'absence de toute sorte d'obstacle doit être assurée. Les opérations de montage peuvent démarrer uniquement en absence de vent. Il faut vérifier que tous les éléments, les outils, les accessoires et les équipements de sécurité pour le montage de l'échafaudage (absorbeurs d'énergie, raccords, lignes de vie, élingues etc.) soient disponibles sur place.

5.3 INSTRUCTIONS DE MONTAGE

Effectuer les vérifications indiquées dans le paragraphe précédent, et alors seulement procéder au montage de la base:

- Niveller le plan d'appui de la structure et vérifier à l'aide d'un niveau l'horizontalité du plancher.
- Une fois la section de base montée, au moins un des opérateurs préposés au montage devra porter une ceinture de sécurité et monter sur le plancher de travail à l'intérieur de la tour à travers la trappe.
- Après avoir assuré l'extrémité de la ceinture de sécurité à l'un des deux lisses de raccord déjà fixées, on pourra insérer les 2 plans latéraux et les 2 lisses de raccords suivantes, et seulement dans un second temps, compléter le montage des lisses contreventements et le serrage manuel des fixations. On peut donc continuer le montage de l'échafaudage en effectuant la même suite d'opérations pour les réhausses suivantes.
- Pendant le montage, pour le soulèvement des composants des sections supérieures, il convient d'utiliser des câbles de dimensions adaptées, en faisant attention de ne pas soulever plus d'un composant à la fois.

5.5 INSTRUCTIONS DE MONTAGE



5.6 INSTRUCTIONS DE DÉMONTAGE

Le démontage de l'échafaudage doit avoir lieu en effectuant les opérations nécessaires en ordre inverse de celles exécutées lors du montage. Les éléments composant l'échafaudage doivent être descendus du haut à l'aide de câbles ou d'autres outils adaptés, en évitant toujours l'impact brusque avec le sol.

6 STABILITÉ

- L'échafaudage roulant doit être monté et utilisé uniquement en absence de vent.
- La charge horizontale maximale applicable, par exemple lors de travaux en cours sur une structure adjacente, est de 25 kg, considérée comme la somme des charges appliquées par les différents opérateurs présents sur l'échafaudage.
- Si l'échafaudage roulant est laissé sans surveillance pour des raisons d'arrêt temporaire du travail ou par la présence de vent, il doit être ancré solidement à une structure fixe stable.
- L'échafaudage ne doit en aucun cas être réhaussé par une structure extérieure.
- Les stabilisateurs, comme mentionné, doivent être montés dans toutes les configurations.
- Pour l'utilisation à l'extérieur d'immeubles, fixer l'échafaudage à l'immeuble ou à une autre structure, si possible.

7 UTILISATION

7.1 CONTRÔLES PRÉALABLES

Après avoir monté l'échafaudage roulant selon une des configurations autorisées et en suivant attentivement les instructions de montage, il faut en vérifier la verticalité et s'assurer qu'aucune condition environnementale (gel, pluie, vent...) n'influe sur la sécurité d'utilisation.

7.2 UTILISATION

- Il n'est pas autorisé d'augmenter la hauteur des planchers en réhaussant avec des échelles, caisses ou autres dispositifs.
- Il est obligatoire d'accéder au plancher de travail par l'intérieur de l'échafaudage roulant à travers la trappe présente sur le plancher et en utilisant l'échelle verticale, composée des plans de la structure.

7.3 PROCÉDURES POUR LE DÉPLACEMENT

- Les échafaudages roulants peuvent être déplacés seulement manuellement, sur des surfaces compactes, lisses, sans l'obstacles et en l'absence de vent.
- Avant le déplacement, réduire la hauteur de l'échafaudage roulant selon l'état du terrain, soulever du sol les pieds réglables et les stabilisateurs d'une hauteur non supérieure à 20 mm, débloquer le frein des roues et éliminer l'ancrage au mur, si présent.
- Au cours du déplacement, la vitesse de marche normale ne doit pas être dépassée.

- Lors du déplacement, les matériaux et les personnes ne doivent pas être présents sur l'échafaudage roulant.
- Il est interdit de s'approcher des lignes électriques, à moins de 5,00 mt de distance.
- Une fois que le déplacement a eu lieu, activer les freins des 4 roues, niveler à nouveau l'échafaudage comme indiqué et déplacer les stabilisateurs vers le bas jusqu'à assurer une parfaite adhérence avec le terrain.

8 VÉRIFICATIONS, ENTRETIEN ET MAINTENANCE

- Éliminer les incrustations de mortier, ciment, vernis, etc. éventuellement présentes sur les différents composants.
- Garder toujours bien lubrifiées les vis de serrage et de réglage présentes, ainsi que les goujons et les manchons relatifs aux différents embouts.
- Avant tout montage, vérifier le parfait état de conservation des composants, en pensant à remplacer les composants détériorés ou endommagés avec d'autres en contactant le fournisseur.
- Dans la manutention, le transport et le stockage, faire attention à ne soumettre aucun des éléments composant l'échafaudage roulant à des charges qui puissent provoquer des déformations permanentes, et éviter donc des empilements désordonnés et avec des matériaux de type différent.
- Le soulèvement d'outils et matériaux aux planchers de travail doit être effectué à l'intérieur de la tour, de plancher à plancher, à travers les trappes d'accès, en utilisant des câbles de dimensions appropriées à traction manuelle. Au cas où cela ne serait pas possible, le soulèvement peut être effectué de l'extérieur de la tour, toujours à travers des câbles de dimensions appropriées à traction manuelle, pour des charges non supérieures à 30 kg et soulevées en direction verticale parallèlement à l'échafaudage.
- Il n'est pas autorisé de poser et utiliser des dispositifs de soulèvement.
- Il est interdit de sauter sur les planchers de travail.
- Ne pas établir de pont entre l'échafaudage et le bâtiment.
- Les échafaudages roulants ne sont pas conçus pour être soulevés et suspendus (ex. à travers des grues de chantier ou d'autres dispositifs similaires).
- Lorsqu'il n'est pas utilisé, maintenir l'échafaudage dans un endroit frais et sec.

